

**PROCES-VERBAL N°6
DU BUREAU EXECUTIF
28 OCTOBRE 2008**

Présents :

Monsieur Serge DELOUTRE, Président
Mademoiselle Virginie MOINEAU, Trésorière Générale Adjointe
Madame Valérie DELOUTRE, Vice-Présidente, Chargée du Secteur Féminin
Messieurs Maurice BOISSEAU, Vice-Président, Chargé des Affaires Intérieures
André GLAIVE, Vice-Président, Chargé du Haut-Niveau
Daniel MINNE, Secrétaire Général
David QUINTIN, Trésorier Général
Olivier SERRE, Chargé de Mission auprès du Secrétaire Général

Assistent :

Messieurs Jean-Marie SCHMITT, Directeur Technique National Adjoint (représentant le DTN)
Philippe BEUCHET, Chargé de Mission

Rencontre Bureau Exécutif/CCF/DTN

Messieurs Hervé GOLFETTO, Président de la CCF
Robert FLANDIN, Membre de la CCF
Gérard MABILLE, Membre de la CCF
Michel COGNE, Directeur Technique National
Michaël NAYROLE, Directeur Technique National Adjoint

Excusés :

Messieurs Jean-Paul ALORO, Président de la LNV
Pierre JEANROT, Coordinateur du Secteur Affaires Extérieures

Date de rédaction : 03/11/2008
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12-13/12/2008
Date de diffusion : 16/01/2009
Auteur : Daniel MINNE

Ordre du jour :

			PAGES
1	INFORMATIONS	SD	3
2	ADOPTION DES PV	DM	3
2.1	PV de la CCS n°2		3
2.2	PV de la CCEE n°1		3
2.3	Compte-Rendu de la réunion de Beach Volley – Bilan et perspectives		3
2.4	PV de la CCBV n°1		3
2.5	PV de la CCSR		3
2.6	PV n°4 et 5 du BE		3
2.7	PV du CDF n°5		3
3	AFFAIRES INTERIEURES	MB	4
3.1	Personnel		4
3.2	Formation et développement		4
3.3	FSGT		4
3.4	USEP		4
3.5	Plaquette interministérielle classement fédéral des salles multisports		4
3.6	Prochain Comité Directeur Fédéral		4
4	FINANCES	DQ	5
4.1	Situation de trésorerie		5
4.2	Prévisionnel 2009		5
4.3	Bilan 2008		5
4.4	Relations financières FFVB/DTN		5
5	AFFAIRES EXTERIEURES	PJ	6
5.1	Ligue Mondiale		6
5.2	Partenariat Mikasa		6
5.3	Partenariat Molten		6
5.4	Partenariat Generali		6
6	HAUT-NIVEAU – FORMATION	AG	6-7
6.1	Groupe de travail formation		6
6.2	Commission Mixte CFC LNV/FFVB		7
6.3	ADR Bretagne		7
6.4	Actions Internationales		7
6.5	Euroligue et Jeux Méditerranéens		7
6.6	Meeting des Huit Nations		7
7	SECTEUR FEMININ	VD	7
8	SECTEUR JEUNES		-
9	BEACH VOLLEY		-
10	DTN		8
10.1	Dossier MARTY		8
10.2	Poste Comité Départemental du Rhône		8
10.3	Aide à l'emploi		8
10.3.1	Cadres Techniques		8
10.3.2	Nouvelle-Calédonie		8
10.3.3	Guyane		8
11	RELATIONS INTERNATIONALES		8
11.1	TQCM féminin		8
12	LNV		9
12.1	Participation aux réunions avec les clubs LNV		9
13	MEDICAL		-
14	DIVERS		9
14.1	Ligue Régionale d'Alsace		9
14.2	Protocole		9

Le Président
Serge DELOUTRE

Date de rédaction : 03/11/2008
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12-13/12/2008
Date de diffusion : 16/01/2009
Auteur : Daniel MINNE

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président Serge DELOUTRE rappelle le fonctionnement fédéral. Le Secrétariat Général doit travailler avec les affaires intérieures.

Le Vice-Président, chargé des affaires intérieures traitera les courriers des Ligues Régionales et du CNOSF. Les autres Vice-Présidents traiteront directement les courriers concernant leurs domaines. Le Secrétaire Général a la charge de la diffusion et du partage du courrier. Le Président traitera les réponses politiques.

Le Secrétaire Général traitera avec Philippe VENDRAMINI et Maurice BOISSEAU sur le dossier du personnel.

Les procès-verbaux des Bureaux Exécutifs et Comités Directeurs Fédéraux seront effectués par le Chargé de Mission auprès du Secrétaire Général.

Le Président attire l'attention du Secrétaire Général sur l'importance d'organiser le prochain Comité Directeur Fédéral dès à présent.

Le Comité Directeur Fédéral de Février 2009 sera organisé à Montpellier.

2. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

2.1 PV CCS n°2 du 17/10/08

Approuvé.

2.2 PV CCEE n°1 du 10/10/08

Approuvé.

2.3 Compte-rendu de la réunion de Beach Volley – Bilan et perspectives du 11/10/08

Le Bureau Exécutif prend connaissance de la réunion de Beach Volley – bilan et perspectives.

2.4 PV CCBV n°1 du 11/10/08

Approuvé.

2.5 PV CCSR du 24/10/08

En l'état, le Bureau Exécutif ne valide pas le Procès-Verbal et le retourne à la commission.

Le Bureau Exécutif rappelle que l'ordre du jour des réunions doit être communiqué au secrétariat général.

2.6 PV des Bureaux Exécutifs n°4 du 07/10/08 et n°5 du 22/10/08

Le Bureau Exécutif prend acte des deux PV.

2.7 PV n°5 du Comité Directeur Fédéral des 03 et 04/10/08

Le Bureau Exécutif prend acte du PV.

3. AFFAIRES INTERIEURES

Date de rédaction : 03/11/2008
 Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12-13/12/2008
 Date de diffusion : 16/01/2009
 Auteur : Daniel MINNE

3.1 Personnel

3.1.1 Fiches de poste

Le Secrétaire Général et le Vice-Président, chargé des affaires intérieures travailleront sur les fiches de poste des salariés de la fédération.

3.1.2 Embauches

Il devient urgent d'embaucher un nouveau salarié dans la perspective des prochaines organisations administratives et événementielles, ainsi qu'une personne supplémentaire à la DTN (potentiellement emploi aidé « Soyez Sport »).

La mutualisation des moyens sur certaines questions (PRO B, cellule mixte FFVB/LNV) avec la LNV reste d'actualité.

3.2 Formation et développement

Maurice BOISSEAU tient à ce que la différenciation soit bien faite entre le développement quantitatif et le développement qualitatif.

Par ailleurs, il précise qu'un plan global de formation (dirigeants, arbitres, entraîneurs, joueurs) doit être mis en place.

André GLAIVE considère que l'urgence est le développement quantitatif, en limitant l'érosion des seniors, en facilitant les passerelles FFVB/FFSU ou autres, par exemple.

Un Bureau Exécutif spécifique sur le développement aura lieu le 3 Décembre au matin.

3.3 FSGT

Jacques MOREAU représentera la FFVB lors de la prochaine réunion FSGT.

3.4 USEP

Laurence LACHAISE devrait représenter la FFVB à un colloque de l'USEP.

3.5 Plaque interministérielle de classement fédéral des salles multisports

Les propositions de modification proposées au Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative par Philippe BEUCHET sont validées par le Bureau Exécutif (cf deux courriers).

3.6 Prochain Comité Directeur Fédéral

Le prochain Comité Directeur Fédéral de la Fédération aura lieu à Lyon. Le Bureau Exécutif rencontrera à cette occasion les élus du Bureau de la Ligue Régionale Rhône-Alpes. Le Secrétaire Général et le Vice-Président, chargé des affaires intérieures ont la charge de l'organisation et des modalités de cette rencontre.

André GLAIVE indique que les frais de restauration et d'hébergement de ce Comité Directeur Fédéral représenteront entre 3 000 et 4 000 euros. Il demande au Trésorier Général de faire un comparatif avec le dernier Comité Directeur Fédéral organisé à Paris.

4. FINANCES

Date de rédaction : 03/11/2008
 Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12-13/12/2008
 Date de diffusion : 16/01/2009
 Auteur : Daniel MINNE

4.1. Situation de trésorerie

David QUINTIN indique que la situation de trésorerie est moins tendue que le mois dernier, notamment grâce à un certain nombre de Ligues Régionales qui ont joué le jeu et payé dans les temps, voire avec de l'avance. Les dettes fournisseurs de Juillet, Août et Septembre ont pu être payées, comme les frais de déplacements 2008 pour les équipes en Coupe de France jeunes.

Les arbitres seront payés rapidement, dès que la participation de la LNV sera versée (30 Octobre).

Le Président Serge DELOUTRE souhaite que, rapidement, deux à trois mois de salaire du personnel fédéral puissent être provisionnés. Pour l'heure, la provision est d'environ un mois mais a progressé. David QUINTIN tentera de parvenir rapidement à ce provisionnement.

4.2 Prévisionnel 2009

Le Président Serge DELOUTRE demande que soit élaboré rapidement le prévisionnel 2009. Le Trésorier Général et la CCF l'établiront dès que les chiffres de la DTN seront connus. Ils indiquent par ailleurs que le suivi des dépenses par rapport au prévisionnel devra être particulièrement strict afin d'éviter des dérapages.

Michel COGNE indique qu'il serait souhaitable qu'un prévisionnel indicatif pour l'olympiade puisse être présenté, notamment sur la base des différentes compétitions des Equipes de France. Ce prévisionnel indicatif sur quatre ans permettrait, selon lui, une meilleure lisibilité par le Ministère de nos priorités d'action et de favoriser la négociation des contrats d'objectifs.

4.3 Bilan 2008

Robert FLANDIN indique que le résultat 2008 devrait être positif et proche de 0.

Michel COGNE attire pour sa part l'attention du Bureau Exécutif sur l'importance de « sortir » le bilan le plus tôt possible dans l'année afin de pouvoir le présenter rapidement au Ministère et ainsi lancer la négociation sur le contrat d'objectifs. En effet, par le passé, les dates de présentation du bilan financier au Ministère ont souvent obligé les élus fédéraux et la DTN à lancer des opérations sans savoir si le Ministère les financerait.

4.4 Relations financières FFVB/DTN

Michel COGNE indique que c'est la première fois que le Bureau Exécutif, la CCF et la DTN discutent ensemble des priorités budgétaires et des options à retenir. Il estime que c'est un très bon signe pour l'avenir et que c'est la preuve que la nouvelle majorité souhaite travailler avec pragmatisme et souhaite faire progresser le Volley-Ball.

Si Michel COGNE reconnaît qu'il est légitime qu'un seul salarié de la FFVB saisisse les écritures comptables, il pense qu'il est délicat que les autres intervenants financiers (notamment à la DTN) n'aient pas accès, en lecture simple, aux documents comptables. Aujourd'hui, la FFVB fait sa comptabilité et la DTN fait son suivi de dépenses. Les deux documents n'interagissant pas, deux difficultés essentielles se font jour. Tout d'abord, la DTN n'est informée d'un éventuel dérapage sur une ligne budgétaire que très tardivement. Ensuite, la ventilation des dépenses par action en rapport avec le contrat d'objectifs, notamment dans le cadre de factures globales, ne peut pas être effectuée, a priori, avec facilité par le personnel fédéral ne connaissant pas toujours avec minutie les opérations DTN.

Le Président Serge DELOUTRE demande au Trésorier Général et à la CCF d'étudier cette question.

5. AFFAIRES EXTERIEURES

5.1 Ligue Mondiale

Les sites de Montpellier (en attendant la confirmation de Toulouse pour un match) (Corée du Sud - 26 et 27 Juin 2009) et Lyon (Argentine – 19 et 20 Juin 2009) ont été retenus. Les 4 et 6 Juillet, à Paris et Liévin seront organisés les matchs France/Serbie.

5.2 Partenariat Mikasa

Le Président Serge DELOUTRE rencontrera le 29 Octobre Mikasa dans le cadre de la discussion autour du contrat de partenariat. La négociation semble compliquée aux vues des exigences de Mikasa et de leurs propositions financières correspondantes.

5.3 Partenariat Molten

Le Président Serge DELOUTRE rencontrera la semaine prochaine Molten dans le cadre de la discussion autour du contrat de partenariat. Il devrait signer le contrat.

5.4 Partenariat Generali

Le Président Serge DELOUTRE fait le point sur sa récente rencontre avec Generali. Les sommes qui avaient été annoncées à l'occasion de l'Assemblée Générale Elective doivent être revues à la baisse pour deux raisons distinctes.

Tout d'abord, les chiffres présentés (230 000 € pour les Equipes de France et 85 000 € de partenariat général) étaient TTC.

Par ailleurs, suite à la crise bancaire et financière, Generali a décidé de réduire son intervention. Il a été proposé au Président Serge DELOUTRE un nouveau contrat sur la base de 160 000 € TTC pour les Equipes de France et 20 000 € TTC pour le partenariat général pour 2009, reconduit en 2010.

Generali laisse par ailleurs ouverte la possibilité d'avenants complémentaires autour d'événements organisés par la FFVB. Ces avenants pourraient représenter 50 000 € TTC par an.

Generali est par ailleurs prêt à travailler et à s'investir sur une bourse de reconversion pour nos joueuses et joueurs de Haut-Niveau.

Le bureau exécutif approuve la signature par le Président DELOUTRE de la convention à hauteur de 180.000 € (160.000 + 20.000 €) la semaine prochaine.

6. HAUT-NIVEAU – FORMATION

6.1 Groupe de travail formation

Un groupe de travail formation sera créé afin de travailler sur les filières de formation féminines et masculines (filière fédérale et centre de formation clubs) Le groupe de travail sera composé de 4 représentants de la LNV, 4 représentants de la FFVB et 4 représentants de la DTN. La FFVB nomme 4 personnes :

- la Vice-Présidente, chargée du secteur féminin, Valérie DELOUTRE
- Chantal DAVID, Membre du Comité Directeur Fédéral
- le Vice-Président, chargé du Haut-Niveau et de la formation, André GLAIVE
- à désigner

Ce groupe de travail devra rendre ses conclusions pour le 31 Janvier 2009.

Date de rédaction : 03/11/2008
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12-13/12/2008
Date de diffusion : 16/01/2009
Auteur : Daniel MINNE

6.2 Commission Mixte CFC LNV/FFVB

Les membres représentant la FFVB dans la Commission Mixte seront :

- le DTN ou son représentant
- le Président de la CCSR ou son représentant
- Le Vice-Président chargé du Haut-Niveau et de la formation
- à désigner

6.3 ADR Bretagne

Suite à la demande du Président de la Ligue Régionale de Bretagne concernant un poste d'ADR de Beach Volley, demande restée sans réponse lors de la précédente mandature, le Bureau Exécutif décide de valider la nomination d'un ADR de Beach Volley dans cette ligue et transmet le dossier à la DTN pour action.

6.4 Actions Internationales

La Direction Technique Nationale rappelle le principe des procédures des actions internationales de coopération. Le Directeur Technique Nationale désigne le cadre technique, chargé de cette mission, car ce ne sont pas les cadres techniques qui gèrent directement cette coopération avec les pays concernés.

6.5 Euroligue et Jeux Méditerranéens

La CEV a adressé à la FFVB le dossier d'inscription à la première édition de l'Euroligue féminin (version européenne du Grand Prix féminin).

Le dossier a été transmis à l'entraîneur national Fabrice VIAL qui doit estimer la faisabilité dans la mesure où l'équipe A doit participer au TQCM à partir du 15 Mai, participer aux Jeux Méditerranéens du 26 Juin au 5 Juillet, éventuellement participer, si qualification au 3^{ème} TQCM du 17 au 19 Juillet sachant également qu'une équipe A' participera aux Universiades du 1^{er} au 15 Juillet.

6.6 Meeting des Huit Nations

Ce meeting met en place les organisations concernant le Volley-Ball et le Beach Volley pour les catégories cadets et cadettes.

Il se déroule les 22 et 23 Novembre à Bruxelles : Olivier LARDIER et Christophe VICTOR représenteront la FFVB.

Dans ce cadre, les Pays-Bas ont fait savoir qu'ils ne pourront pas organiser l'édition 2009 du Tournoi des Huit Nations réservé aux cadets masculins et souhaitent qu'un pays prenne sa place, en inversant l'organisation.

Il est rappelé que la France sera en charge de l'organisation du Tournoi Masculin en 2011.

7. SECTEUR FEMININ

Une réunion sera organisée par la Vice-Présidente, chargée du secteur féminin avec le club de Mulhouse, le 17 Décembre.

8. SECTEUR JEUNES

9. BEACH VOLLEY

10. DTN

10.1 Dossier MARTY

Après le départ de Jean-Marc DUVETTE, CTS à La Réunion, pour la Provence, le poste de La Réunion est vacant. La DTN a sollicité Christian MARTY, ancien CTR, détaché au Ministère des Affaires Etrangères jusqu'au 31 Août 2008 et actuellement en disponibilité dans son Ministère d'origine (Education Nationale).

Ce dossier est actuellement en cours de traitement (détachement Education Nationale – Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative) et est suivi par André GLAIVE, en sachant que ce type de détachement n'est pas simple à obtenir.

10.2 Poste Comité Départemental du Rhône

Suite au courrier adressé par le Président du Comité Départemental du Rhône au Président de la FFVB concernant le maintien d'un poste aidé par la FFVB, il est décidé d'attendre l'évolution de la situation dans ce comité où les élections doivent se faire le 14 Novembre.

10.3 Aide à l'emploi

10.3.1 Cadres Techniques

André GLAIVE souhaite que chaque Ligue Régionale puisse avoir un cadre technique : le Bureau Exécutif demande à la DTN de faire le point sur les Ligues Régionales n'ayant aucun cadre technique et d'étudier avec la Commission Centrale Financière, dans la limite du budget accordé à l'emploi pour 2009, la possibilité d'aider ces ligues avec une subvention pour l'embauche d'un cadre.

10.3.2 Nouvelle-Calédonie

Une demande verbale de la Nouvelle-Calédonie pour la création d'un poste ADR a été effectuée par le CTS Jean-Yves MAGUER. Ce dossier sera traité lorsque la situation de la Nouvelle-Calédonie sur le plan financier par rapport à la FFVB sera éclaircie.

10.3.3 Guyane

Suite au licenciement de l'ADR, la FFVB acte ce licenciement, étudie en liaison avec la DTN et la chargée de mission DOM-TOM la suite à donner pour le développement de la Guyane, et ne versera à la Ligue qu'une subvention au prorata du nombre de jours effectué par le technicien.

11. RELATIONS INTERNATIONALES

11.1 TQCM féminin

Le TQCM se déroulera à partir du 15 Mai 2009 (5 jours de compétition).

Cannes, Le Cannet et Mulhouse pourraient être les organisateurs de cette compétition car la France est candidate à l'organisation.

12. LNV

12.1 Participation aux réunions avec les clubs LNV

La LNV organisera des réunions géographiques. Dans la mesure où la FFVB avait prévu d'organiser une réunion sur le Volley-Ball féminin à Cannes le jour même, le Président et la Vice-Présidente, chargée du secteur féminin seront présents à Cannes à la réunion avec les clubs LNV de la zone.

13. MEDICAL

14. DIVERS

14.1 Ligue Régionale d'Alsace

Une séance de travail en présence du Président et des trois Vice-Présidents avec la Ligue Régionale d'Alsace sera proposée lors de la Coupe d'Europe à Mulhouse le 17 Décembre.

14.2 Protocole

Le Bureau Exécutif confie au chargé de mission auprès du Secrétaire Général, Olivier SERRE, de demander aux Comités Départementaux, aux Ligues Régionales, à la LNV et à la DTN la liste de leurs VIP et partenaires afin de mettre en place une liste protocolaire permettant de les inviter aux grands événements organisés par la FFVB.

Le Président
Serge DELOUTRE

Le Secrétaire Général
Daniel MINNE

DESTINATAIRES :

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer
Comités Départementaux
Membres du Comité Directeur Fédéral
Membres des Commissions Centrales
Direction Technique Nationale
Diffusion Interne

Date de rédaction : 03/11/2008
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12-13/12/2008
Date de diffusion : 16/01/2009
Auteur : Daniel MINNE